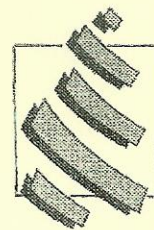


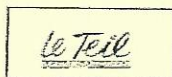


**ASSOCIATION DES AMIS DU
MUSEE DEPARTEMENTAL DE
LA RESISTANCE EN ARDECHE
ET DE LA DEPORTATION**



15, rue du Travail, 07400 LE TEIL

Tél. 04 75 92 25 61



Rhône-Alpes

La libération du territoire et le retour à la République

Thème du Concours scolaire de la Résistance et de la déportation (session 2014)



Dès la libération du département la population de Lamastre assiste avec joie à la remise sur son socle du buste en bronze du député Charles Seignobos, l'enfant du pays élu député de la III^e République en 1871 et en 1876, buste que les Résistants locaux avaient réussi à soustraire, en 1942, à la réquisition des métaux non ferreux par le gouvernement collaborationniste de Vichy à destination des usines de guerre allemandes. Cette manifestation symbolisant une des grandes valeurs ayant motivé le combat de la Résistance (le rétablissement dans sa souveraineté de la République française laïque, patrie des droits de l'homme) illustre d'une façon originale le coffret du *CDrom sur la Résistance en Ardèche*.

Dossier pédagogique préparatoire réalisé par l'Association des amis du musée, à partir du CDrom sur " La Résistance en Ardèche" (en vente au Musée : 20 euros)

La libération du territoire et le retour à la République

Le thème ainsi défini pour la session 2014 du Concours scolaire de la Résistance et de la Déportation situe bien deux des principaux objectifs de la Résistance française intérieure et extérieure :

-- **Libérer le territoire national** occupé par l'armée hitlérienne et ses alliés, suite à la défaite humiliante infligée en quelques semaines en mai-juin 1940 aux armées françaises dont les stratèges (Pétain en tête) étaient restés figés sur des tactiques de guerre de position sans avoir perçu les possibilités nouvelles offertes par les progrès de l'aviation et la mobilité des armes tractées.

-- **Rétablir la République** abolie le 10 juillet 1940 par une assemblée de parlementaires convoquée à Vichy par le gouvernement présidé par le maréchal Pétain, qui avait ordonné à l'armée française de cesser le combat dès le 17 juin avant même que soit signé le 22 juin un armistice infligeant à la France des conditions draconiennes (lourdes impositions, territoire morcelé en plusieurs zones et plusieurs départements annexés).

Le 18 juin, depuis Londres, le Général De Gaulle aux visions modernes et prémonitoires fait appel au sursaut patriotique : "*La France a perdu une bataille mais n'a pas perdu la guerre*".

Le 10 juillet, 80 parlementaires lucides votent contre l'attribution des pleins pouvoirs au maréchal Pétain pour réviser la constitution alors que 649 votent en fait pour l'abolition de la République et l'instauration d'un Etat Français se voulant de nature totalitaire. (**Document 1**)

Au résultat de ce vote, c'est le sénateur ardéchois Marcel Astier qui en s'écriant **Vive la République quand même**, montre la voie à l'engagement des républicains dans ce qui va être le long combat de la Résistance dans des conditions de clandestinité. (**Document 2**).

Ce long combat est jalonné d'exemples significatifs :

Buste Seignobos

De mai à juillet 1942, par une suite d'opérations audacieuses, 4 ou 5 Résistants (un premier groupe clandestin constitué à Lamastre) réussit à soustraire dans une fonderie grenobloise le buste en bronze du député Charles Seignobos puis à le dissimuler en l'enterrant à Lamastre dans le jardin de l'un d'eux. (**Document 3 page couverture**)

14 juillet 1943. Tracts distribués au Teil. (Document 4).

Tout au long des années de clandestinité les mouvements de Résistance ont à cœur de marquer par des initiatives diverses les grandes dates de l'histoire nationale telles le 11 novembre ou le 14 juillet. Dans la nuit du 13 au 14 juillet 1943 un groupe de jeunes résistants distribuent au Teil un tract appelant à célébrer la fête nationale et républicaine du 14 juillet (fête nationale interdite par le gouvernement du nouvel Etat français). Alertée par un délateur collaborationniste, une patrouille allemande assassine au milieu de la rue une jeune fille de 20 ans, Lucette Olivier, qui participait à la distribution des tracts. Dans un symbolique réflexe patriotique plusieurs milliers de personnes assistent aux obsèques de l'héroïne.

La République proclamée à Annonay ! (Document 5)

A l'appel du Général De Gaulle, le débarquement des troupes alliées sur les côtes normandes, le 6 juin 1944, donne le signal de l'insurrection nationale. A Annonay, la plus importante ville du département, dès le 6 juin au matin le Comité local de Libération s'installe à l'Hôtel de Ville et proclame la République. Le président Jacques Meaudre de Sugny n'hésite pas à donner à l'événement une signification nationale en adressant au maréchal Pétain le télégramme suivant : "Annonay libérée par ses propres moyens a proclamé la République et ne reconnaît plus votre autorité". (*Frédéric Ducros. Montagnes ardéchoises dans la guerre. Tome III, p. 34*)

(L'occupant allemand solidement implanté dans la proche vallée du Rhône ne s'accommode pas de cette situation et reprend la ville le 19 juin, ce qui l'oblige à maintenir à l'arrière d'importants effectifs, ce qui est aussi un des objectifs de la Résistance).

Juin 1944. Insurrection libératrice. Document 6

En Ardèche, les mouvements de Résistance et leurs formations armées (Armée Secrète et Francs Tireurs et Partisans) se préparaient depuis fin 1943 au jour J de l'insurrection nationale.

Le Cheylard capitale de la résistance. Document 7

Le Comité Départemental de Libération créé à la mi-novembre 1943 avait fixé la ville du **Cheylard** comme lieu de rassemblement des organismes dirigeants de la Résistance le jour J de l'insurrection. (Ducros. *Montagnes ardéchoises dans la Guerre. Tome II. Pages 204-205*).

5 – 6 juillet 1944. Une opération "punitive" genre "coup de boutoir" est lancée contre Le Cheylard depuis la vallée du Rhône par les troupes d'occupation allemandes, mais elles ne peuvent occuper le terrain. Bilan : 73 F.F.I. morts au combat, 40 civils assassinés par les nazis, nombreux immeubles canonnés et incendiés. Un côté positif : les formations armées de la Résistance tirent les leçons de certaines insuffisances et se rassemblent sous le commandement d'un **Etat-Major unifié**, qui s'installe à Antraigues le 10 juillet. Document 8

Depuis Antraigues, l'Etat Major unifié prépare l'investissement et la **libération de Privas** qui sera la première ville préfecture métropolitaine définitivement libérée par la Résistance le **12 août 1944**, avant même le débarquement des alliés sur les côtes de Provence. Document 9

Août 1944. Document 10 Toutes les mouvances de la Résistance affirment leur objectif de retour à la République. Les F.T. P. arborent des drapeaux avec un bonnet phrygien. L'Armée Secrète titre son hebdomadaire "La IV^e République". Le titre du journal F.F.I. qui suivra s'intitule "Valmy" avec un bonnet phrygien (dessin de Robert Petit Lorraine dont l'ensemble des œuvres, affiches ou dessins de presse, évoquent puissamment la République, **Marianne et la Liberté**).

Fin août 1944. Après la libération de Privas, le 12 août, seule la vallée du Rhône reste sous le contrôle de l'occupant allemand, mais à partir du 20 août la Résistance doit faire face à une situation imprévue : Plusieurs colonnes de troupes allemandes (12 à 14.000 hommes environ) qui occupaient les villes du Languedoc empruntent les routes du sud de l'Ardèche pour battre en retraite vers la vallée du Rhône. Composées de supplétifs caucasiens ces troupes multiplient jusqu'au dernier jour les pires exactions. Harcelés par les FFI sur leur parcours et en final lors de la bataille du Coiron 5.000 soldats de la Wehrmacht se constituent prisonniers le 31 août. Le bilan des combats est lourd. Document 11

La totalité du département est alors libérée, mais depuis plusieurs semaines déjà l'Etat Major F.F.I. avait procédé au rassemblement dans le nord du département de quatre bataillons en vue de participer à la **Libération de la grande ville de Lyon**, objectif devenu possible en raison de la progression plus rapide que prévue des troupes alliées débarquées le 15 août sur les côtes méditerranéennes. Le comportement efficace des F.F.I. ardéchois vaut à leur chef d'Etat-Major René Calloud d'être promu commandant de la place de Lyon. Document 12

Septembre 1944. Une grande partie du territoire national est libérée mais la victoire finale n'est pas acquise. Il est impératif que l'Armée Française participe au combat aux côtés des Alliés. Dans ce contexte se pose le problème de **l'intégration des volontaires F.F.I dans l'Armée française régulière** Document 13

Dès après la Libération, il importe de restaurer un Etat de Droit par le retour à la légalité républicaine et à la démocratie en s'inspirant du programme élaboré par le Conseil national de la Résistance qui stipule notamment :

Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le Général De Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation...

*Afin de veiller au **châtiment des traîtres (Document 14)** et à l'éviction dans les domaines de l'administration et de la vie professionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi (en application de cette directive une expérience exemplaire est tentée en Ardèche avec la mise sous séquestre des cimenteries Lafarge ; Voir CDrom « La résistance en Ardèche »).*

Afin d'assurer :

- L'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie.....

- l'établissement de la démocratie la plus large..... par le rétablissement du suffrage universel...

Document 15

Document 1



CDrom « La Résistance en Ardèche »

Texte introductif du collectif de rédaction à la notice :

L'Etat Français régime totalitaire

Après le 10 juillet 1940, investi des pleins pouvoirs par le vote très majoritaire des Parlementaires de la III^e République convoqués à Vichy, le maréchal Pétain et le gouvernement qu'il choisit ont une entière autorité sur l'appareil de l'Etat : services ministériels et préfectoraux, forces de police, institutions judiciaires, sur ce qu'il reste de l'armée (les conditions d'armistice laissent à Vichy une armée forte de huit divisions, dont une partie forme "la Garde", qui sera utilisée dans la chasse aux maquis, de même que les G.M.R. (Groupes Mobiles de Réserve).

Les fonctionnaires d'autorité, tels Jean Moulin, qui adoptent une attitude de refus, sont une infime minorité. Les autorités de l'Eglise catholique installée de fait dans une position de religion d'Etat soutiennent très majoritairement le nouveau régime.

Les Assemblées locales représentatives sont remplacées par des délégations arbitrairement nommées par le gouvernement du Maréchal, auquel elles doivent prêter serment de fidélité : un "Conseil départemental" à la place du Conseil Général, des "délégations spéciales" à la place des municipalités des communes de plus de 2.000 habitants ou des municipalités jugées trop peu serviles.

.....

C'est un pouvoir totalitaire (1) qui s'implante. Cependant celui-ci ne dispose pas, contrairement à Hitler en Allemagne ou Mussolini en Italie, d'un parti unique de soutien inconditionnel. Les partis fascistes ou ligues factieuses qui s'agitent surtout à Paris avec la protection de l'occupant, sont souvent des groupuscules divisés. En Ardèche, hormis le P.P.F. de Doriot, leurs adhérents se comptent sur les doigts. Le Part Social Français, ex Croix de Feu du Colonel de la Roque (qui rejoindra la résistance) adoptent une attitude réservée.

La spécificité du régime pétainiste est d'inventer une autre formation de soutien de masse en utilisant le prestige du Maréchal auprès des anciens combattants de 14-18 : la *Légion Française des Anciens Combattants*, qui enfante bientôt le *Service d'Ordre Légionnaire* à caractère paramilitaire, puis la *Milice* ...

(1) Note.

A propos du terme "totalitaire". Le 4 juillet, Pierre Laval, vice-président du Conseil, définit ainsi devant des sénateurs convoqués en réunion "préparatoire", ce que devra être la Constitution du nouvel Etat Français : *Le parlement doit être dissous, la Constitution doit être réformée, elle doit s'aligner sur les Etats totalitaires. L'institution de camps de travail doit être envisagée.*

(rapporté par Robert Aron, *Histoire de Vichy*, tome 1, Fayard, 1966, p. 157).

Document 1 (suite)

Les actes ne tardent pas à concrétiser la nature de « l'Ordre Nouveau » instauré par le nouvel Etat Français

– Les pièces de monnaie avec l'effigie de *Marianne* et la devise républicaine *Liberté, Egalité, Fraternité* sont retirées du circuit et remplacées par des pièces avec la devise *Travail, Famille, Patrie*, et une Francisque comme logo.

– Le 24 octobre Pétain rencontre Hitler à Montoire et lui promet la **collaboration** de la France.

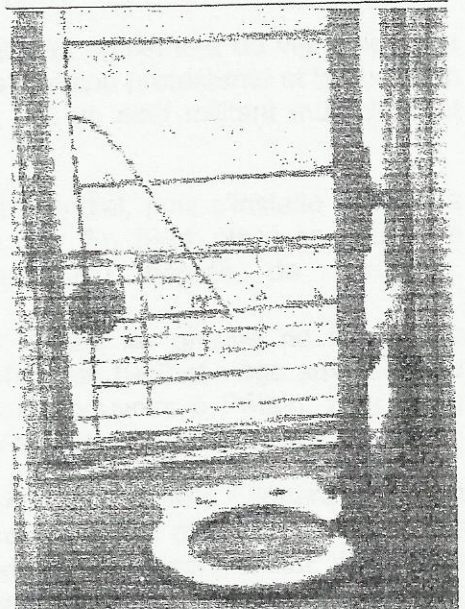
– Les opposants au régime ou supposés tels sont emprisonnés ou internés dans des camps de concentration.

– Ceux considérés comme des dirigeants sont déférés devant une section spéciale près le Tribunal militaire Clermont Ferrand (Tribunal d'exception qui a condamné le Général De Gaulle à mort par contumax !)

– La délation est érigée en système de gouvernement. Le président départemental de la Légion en Ardèche se distingue en dénonçant les instituteurs qui omettent de faire chanter obligatoirement le matin aux élèves le chant à la gloire de l'homme sauveur "Maréchal nous voilà »

– De hautes personnalités civile et militaires sont internées sans jugement selon des méthodes comparables aux "lettres de cachets" dans des hôtels transformés en prison d'Etat avec barreaux aux fenêtres, notamment à Vals-les-Bains en Ardèche.

Ci-contre la photo de la fenêtre des toilettes par laquelle le Général Cochet s'était évadé avec la complicité de résistants locaux (après avoir scié les barreaux et à l'aide d'une corde de 20 mètres) de « l'Hôtel prison » du Vivarais à Vals-les-Bains, le 27 novembre 1942. Photo prise le lendemain par le commissaire Cottentin (un policier chargé de la surveillance mais complice des Résistants).



– En août 1942, dans la foulée des rafles du Vél' d'Hiv' à Paris, c'est la police française qui procède en zone non occupée (donc sans contrainte) à la rafle des familles juives d'origine étrangère, pour être envoyés dans les fours crématoires en Allemagne. L'Etat Français pétainiste se rend ainsi coupable de complicité de crime contre l'humanité.

A Privas une stèle dressée rue du Vanel devant l'ancien immeuble de l'Equipement participe à la lutte contre l'oubli. Le 25 août 1942, 135 juifs d'origine étrangère dont plusieurs mamans et leurs bébés arrêtés par la gendarmerie et la police aux ordres de Vichy y avaient été rassemblés avant leur déportation.

La stèle fut inaugurée le 27 août 1972 en présence de Beat Klarsefeld une femme allemande qui avec son mari ont mené une action persévérante pour retrouver les criminels de guerre impunis.



Document 2

ASTIER Marcel

ou

Vive la République quand même !



Né à Privas le 7 janvier 1885. Mort à Soyons le 21 septembre 1947.

Fils d'un propriétaire viticulteur originaire de Soyons qui possédait également du vignoble dans l'Hérault et le Bordelais, Marcel Astier naît dans une famille de tradition protestante et laïque. Son père, député radical-socialiste de l'Hérault de 1909 à 1910, est un actif militant mutualiste et coopérateur.

Médecin, licencié en droit, Astier participe au premier conflit mondial, puis s'installe à Soyons dans les années vingt. En 1919, il devient maire de la petite ville. En 1924, placé en deuxième position sur la liste du cartel des gauches, il est élu député de l'Ardèche.

.....
Le 23 octobre 1938, il est élu aux élections sénatoriales. Inscrit au groupe de la gauche démocratique, il est présent à Vichy lors de l'assemblée du 10 juillet 1940 et siège aux côtés du député socialiste Edouard Froment. Ils votent contre les pleins pouvoirs à Pétain. Lors de la proclamation des résultats le sénateur Astier s'écrie « *Vive la République quand même* ».

Retiré à Soyons, il reste en relations avec les milieux radicaux. Il rend visite à Edouard Herriot et Pierre Chaumié, du groupe des 80 opposants à Vichy. Il prend contact avec les personnalités politiques internées dans les hôtels de Vals-les-Bains transformées en prisons d'Etat. Il accueille chez lui des personnalités hostiles à Vichy. Son gendre, Jean Tainturier, capitaine de réserve, prisonnier en Allemagne, s'évade en mai 1941 et trouve refuge à Soyons. Les mouvements de Résistance lui confient le commandement de l'Armée Secrète pour l'Ardèche. D'avril à août 1943, Marcel Astier abrite Marc Rucard, ancien Garde des Sceaux, membre du Conseil National de la Résistance qui vient d'être constitué.

Désigné pour représenter le Parti radical à l'**Assemblée Consultative** créée à Alger après le débarquement des Alliés en Afrique du Nord en novembre 1942, Astier s'envole clandestinement pour Londres depuis les environs de Lons-le-Saunier, en octobre 1943, en compagnie de Vincent Auriol

.....
De retour en France après le débarquement des Alliés sur les côtes de Provence le 15 août 1944, il représente le Parti radical au Comité Départemental de la Libération en Ardèche.

.....
En septembre 1945, il est élu Conseiller Général du canton de Saint-Pierreville, puis Président de cette première assemblée départementale élue de la IV^e République.

(CDrom " La Résistance en Ardèche"
Extraits de la biographie Marcel Astier
par Pierre Bonnaud)

Dans la lutte quotidienne contre les déportations et pour le pain de nos enfants, comme en 1942,

1789 - 1943

préparons jusque dans le plus petit hameau, la

Grande Fête Nationale du 14 Juillet

Préparons drapeaux, banderoles, robes, cocardes, foulards tricolores et bonnets phrygiens, symboles de la Liberté!

LE MERCHEDI 14 JUILLET 1943

Ouvriers, Paysans, Artisans, Commerçants, Patrons patriotes

N'ALLEZ PAS AU TRAVAIL!

Avec vos femmes et vos enfants, tous unis dans une même volonté patriotique, dans chaque localité

RASSEMBLEZ-VOUS, MANIFESTEZ

aux chants de la Marseillaise et du Chant du Départ et aux cris de

Pas un homme pour Hitler! — Du pain! Du pain! — Libérez les patriotes et les prisonniers de guerre! — Hors de France les occupants!

A la porte les fantoques de Vichy! — Mort aux traîtres!

Vive nos alliés anglo-soviéto-américains! — Vive le Comité Français de Libération Nationale! — Vive le Gouvernement de la République!

Vive la France libre et indépendante!

Le Parti Communiste Français.

SAMEDI 17 JUIN 1944



Gazette

du Comité de la Libération Nationale

GOVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

Union Locale des Syndicats d'Annonay - C. G. T.

Comité de la Libération Nationale

Appel à la Population

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

Le Comité Départemental de la Libération représentant l'ensemble des Mouvements de Résistance, Mouvements Unis de Résistance, Parti Communiste, Front National et Confédération Générale du Travail, agissant par délégation du Gouvernement Provisoire de la République Française, présidé par le Général de Gaulle, décide de prendre dans l'Ardeche libérée l'ensemble des pouvoirs civils et militaires.

L'union locale des syndicats met en garde la population contre les bruits qui circulent et les propos défaitistes lancés par certains éléments hostiles au Comité de la Libération, concernant la venue des Allemands, les bombardements de représailles que ceux-ci compteraient exercer sur la population civile.

Les pouvoirs civils continueront à fonctionner comme par le passé et sous le contrôle des Comités locaux de Libération dont les sièges seront installés dans les Mairies des différentes localités libérées.

Ces éléments troubles qui cherchent à jeter le désordre sont les mêmes qui en juin 1940 accomplissaient le même travail.

Les pouvoirs militaires seront exercés par un Etat-Major restreint qui agira en liaison avec le Comité Départemental de la Libération.

De même d'autres personnes inconsciemment lancent des propos alarmistes sur de simples ragots de quartier. La classe ouvrière, élément essentiel de la résistance, doit être la première à dénoncer, à arrêter cette campagne odieuse.

Le Comité Départemental de la Libération.

Aussi la C. G. T. propose la constitution de comités de quartiers qui contrôleront la tenue de chacun sur ce point. Ces comités auront pour tâche également d'identifier ceux qui sont vraiment de cœur avec nous pour la lutte de libération engagée contre les occupants nazis.

Comité de la Libération Nationale

Délégation Municipale d'Annonay

Proclamation

ANNONEENS,

C'est avec fierté que la Délégation municipale du COMITE DE LIBERATION NATIONALE se présente devant vous.

Nous pensons que l'ensemble de la population sera d'accord avec ces mesures pour que soient châtiés comme ils le méritent les traîtres à la patrie.

ANNONAY a su avec courage, avec fermeté, être l'une des premières cités de FRANCE à s'insurger contre l'ennemi.

En avant pour la libération de la France.

ANNONAY est pratiquement cité à l'ORDRE DE LA FRANCE.

Pour la juste répartition des denrées alimentaires

D'autres villes, des régions entières, toute une partie de la FRANCE est maintenant en feu. L'ennemi, désespéré, ne sait où porter ses coups.

L'union locale des syndicats C. G. T. demande avec insistance au Comité de Libération

Habitants d'Annonay, vous vivez les heures les plus grandes de l'histoire de FRANCE.

Il faut que vous la compreniez : Nous allons chasser l'ennemi, c'est notre seul but.

Nos armées s'en chargent, et l'un de leurs éléments a déjà été cité à l'ordre de la région pour son héroïsme devant l'ennemi.

UNION ET COMBATTRE.

C'est la seule chose qui nous intéresse, QUE LA FRANCE UNIE CHASSE L'ENNEMI.

VIVE LA FRANCE...

Le Comité Local de la Libération.

Le Président de la Délégation Municipale : J. de SUGNY.

La situation militaire

Sur tous les fronts

Forces Françaises de l'Intérieur

Secteur d'ANNONAY

COMMUNIQUE n° 1

Aux toutes dernières nouvelles les combats dans la tête de pont de Normandie se localisent.

Le 6 juin, les éléments A.S. des F.F.I. se sont rendu maîtres de la ville d'Annonay.

Violentes batailles de chars, mais peu de mouvement de la ligne de bataille sauf dans le Cotentin en direction de Valognes où les Américains marquent de nets succès.

Dans la soirée, un élément des F.T.P. a victorieusement attaqué cinq véhicules ennemis.

En somme on en est à la période de consolidation. La tête de pont a maintenant une étendue telle qu'il est possible au commandement allié d'y disposer commodément les énormes masses de troupes, d'approvisionnements, d'ateliers, etc., que nécessite une offensive de grande envergure.

Le 7 juin, dans l'après-midi une importante colonne ennemie comprenant plus de cinquante véhicules, dont QUINZE canons, s'est présentée aux portes de la ville.

De même peut-on commencer à y installer des aérodromes et ce point est particulièrement important. Dans l'ensemble l'aviation allemande paraît très surclassée. Se réserve-t-elle ? On a peine à le croire.

Par la suite cette colonne a été attaquée et anéantie par les Forces Françaises des secteurs suivants.

N'eut-il pas été facile pour elle de s'opposer à la venue d'une immense flotte comme celle du débarquement, si elle l'avait pu.

Le 9 juin, une colonne de gardes mobiles et de gendarmes intimidée par la vive réaction défensive de nos éléments de couverture, s'est repliée sur la vallée du Rhône, d'où elle était partie dans le but de chasser nos forces d'Annonay.

En Italie, les progrès sont surtout marqués le long de la mer tyrrhénienne. Grosso et vont tomber sous peu. Dans la région d'Orbetello qui fut la base principale de l'aviation militaire fasciste des unités allemandes sont encerclés. Sur la côte adriatique Aquila est atteinte.

Le 11 juin, les éléments F.T.P. des F.F.I. ont glorieusement repoussé une colonne allemande pourtant bien supérieure en nombre.

Calme sur le front russe, mais l'offensive soviétique en Finlande se poursuit victorieusement. 40 kilomètres de profondeur sur 70 kms de large, deux ceintures puissamment fortifiées enfoncées, prise d'un nombreux matériel d'artillerie.

CETTE BRILLANTE ACTION A VALU A NOS ELEMENTS UNE CITATION A L'ORDRE DE LA REGION.

On annonce ce matin même que des fortresses volantes américaines d'un nouveau type : plus de 50 mètres d'envergure avec un poids total de 50 à 60.000 kgs, armées de canons de 40 m/m, parties de bases en Chine, ont bombardé les principales villes japonaises. Tokio serait du nombre.

Le 13 juin, un groupe de détachement d'élite des F.T.P. a pris d'assaut un train de marchandises en gare de Peyraud.

L'action de l'aviation anglo-saxonne en Europe ces derniers jours a surtout visé les centres allemands de production d'essence-synthétique.

Le largage à toute allure sur la voie, ces partisans l'ont fait s'écraser sur le pont de Canac, qui a été entièrement détruit, coupant ainsi une des principales voies de communication utilisées par l'ennemi.

Forces Françaises Intérieures
Franco Tisseurs

Le 14 juin, une colonne ennemie, comportant plusieurs canons et des motocyclettes, a été attaquée par un groupe de F.T.P. au lieu dit le Relais, nous avons eu un tué et deux blessés.

Document 6.

CDrom "La Résistance en Ardèche" texte introductif du collectif pour le thème

Coordination et préparation de la Libération

En 1942, l'unification des mouvements de Résistance devient une nécessité. Il s'agit non seulement d'accroître l'efficacité de leur action, mais de jeter les bases d'un programme pour la France libérée et d'affirmer, autour du chef de la France libre, le Général De Gaulle, la volonté d'indépendance de la nation française face aux "incompréhensions" anglo-américaines (le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, en novembre 1942, se fait sans contact avec De Gaulle. Les hommes sollicités par les alliés, Darlan, Giraud, maintiennent les lois vichystes. Le 8 mai 1943 Roosevelt écrit à Churchill : "Lorsque nous arriverons en France, nous devons la considérer comme un pays occupé, nécessairement administré par les gouvernements britanniques et américains".

Le rôle unificateur de Jean Moulin est déterminant. Il aboutit le 15 mars 1943, à la création du Conseil National de la Résistance. Le CNR fait place à des hommes représentatifs des différentes sensibilités politiques, conformément aux traditions de démocratiques de la République française. L'appui sans réserve de la Résistance intérieure unie contribue fortement à conférer sa légitimité au Comité Français de Libération Nationale, présidé à Alger par le Général De Gaulle.

Ce travail réalisé au sommet sous l'impulsion de Jean Moulin a ses prolongements à l'échelon des départements et localités avec la création des Comités départementaux et locaux de Libération.

Dans "Montagnes ardéchoises dans la guerre" tome II pages 204 et 205, Frédéric Ducros précise que

"Ce Comité de Libération de l'Ardèche rédige le jour de sa constitution un tract "Avis aux miliciens et collaborateurs " et décide de publier un journal clandestin "L'Ardèche combattante"

Le même jour, 15 novembre 1943, le Comité local de Libération de Privas tient sa première réunion dans les bureaux de la Direction des Transports Routiers. Ludovic Bacconnier est nommé Président.....
Au cours du même mois plusieurs localités du Sud de l'Ardèche mettent sur pied leur Comité.....



Document 7

LIBERATION DU CHEYLARD

(extraits de la notice du CDrom "La Résistance en Ardèche »

...Les responsables civils et militaires de la Résistance en Ardèche se sont accordés sur le choix de la ville du Cheylard comme lieu de ralliement au jour J de l'insurrection. Ce choix est judicieux stratégiquement. La ville est située relativement loin de la vallée du Rhône, à l'extrémité de la vallée de l'Eyrieux où la résistance est fortement implantée avec l'existence de plusieurs maquis.....

Du Cheylard il est possible de rayonner sur tout le département par des voies diverses :

- les lignes du chemin de fer départemental (CFD) vers la vallée du Rhône ou vers le plateau et les départements voisins de la Loire et de la Haute Loire...
- les routes intérieures conduisent aussi bien au Nord vers Annonay, qu'au Sud vers Privas ou Aubenas...

Le Cheylard est proche des principaux terrains de parachutage du Gerbier ou de Devesset...

Le 6 juin donc les maquisards de la 7102^e compagnie F.T.P.F. qui gravitent de part et d'autre de la vallée de l'Eyrieux entrent au Cheylard. Ils installent leur P.C. à l'usine Lafont et ouvrent un bureau de recrutement. Les volontaires affluent y compris des départements voisins. Rapidement deux autres compagnies sont formées et dirigées la 7109 à St-Martin-de-Valamas, la 7112 à St-Pierreville. A St – Agrève c'est la 7106 qui prend possession des bâtiments publics. (La 7101 occupe Lamastre, la 7109 Vernoux, la 7104 gravite autour d'Annonay)

L'Armée Secrète agit partout dans le même sens. Au Cheylard les sixaines locales forment les 15^e et 16^e compagnies. Le groupe franc Crespy (futur corps franc Calloud) prend possession du château de La Chèze qui domine la ville.

GOVERNEMENT PROVISoire DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

Le Comité Départemental de Libération aux Ardéchois

A l'heure solennelle où la Libération de la France est commencée, le Comité Départemental de l'Ardèche demande impérieusement à tous les Ardéchois de s'UNIR plus étroitement encore en vue de l'assaut final qui nous donnera la Victoire.

Le Comité Départemental de la Libération représentant toutes les tendances, toutes les opinions, toutes les organisations de la Résistance, demande à tous de faire son devoir, c'est-à-dire :

Apporter toute l'AIDE POSSIBLE A NOS COMBATTANTS.

Faire chaque jour quelque chose pour la Libération.

Elever le moral de la population et réduire les traitres à l'impuissance en soutenant vos Comités locaux de la Libération.

Mettre à la disposition de tous, toutes les ressources économiques du département pour assurer un meilleur ravitaillement.

Groupez-vous ! Unissez-vous ! Afin d'augmenter le potentiel de guerre de nos admirables troupes.

Vive la République ! Vive le Général De Gaulle ! Vive la France !

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LIBÉRATION.

Après leur parachutage le 15 juin le commandant Vaucheret et la mission militaire du gouvernement d'Alger s'installent à Accons près du Cheylard.

Les membres du Comité Départemental de Libération s'installent à l'école de garçons, rendue disponible par la mise en vacances anticipée des élèves. Ils se trouvent face à la nécessité d'administrer, avec l'aide des Comités locaux (qui ont pris possession des mairies lorsqu'elles étaient dirigées par des délégations spéciales nommées par Vichy ou par des maires collaborateurs) ou des maires de villages non compromis, un vaste territoire déjà libéré soit une dizaine de cantons, d'Annonay à Coucouron et autour d'Aubenas.

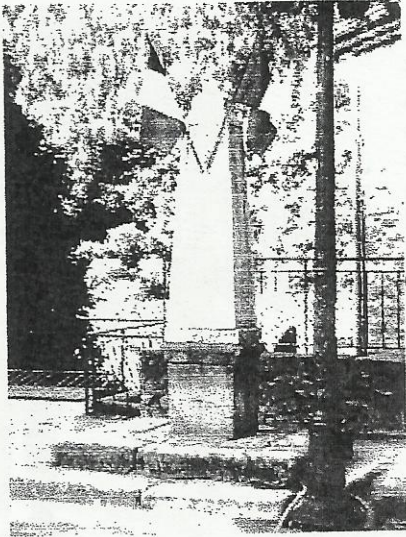
Le commissaire à la République Yves Farge arrive par la route en voiture après maintes péripéties le 22 juin. Il donne ses directives au C.D.L.

Ci contre l'appel aux Ardéchois proclamé et diffusé par le CDL à partir du Cheylard le 10 juin 1944

Document 8 (extraits du Cdrom "La Résistance en Ardèche" notice :

Un état-major départemental FFI unifié

Raoul Galataud



Sur la place d'Antraigues, une stèle commémore la création d'un Etat Major F.F.I. unifié le 10 juillet 1944

Le 6 juillet, les responsables départementaux de la résistance se regroupent à St-Agrève et font le point de la situation. Les liaisons téléphoniques mises au point demeurent. Les agents de liaisons peuvent effectuer leur travail sans trop de difficultés. Sur le plan militaire, les informations qui parviennent des secteurs d'Annonay et d'Aubenas sont rassurantes ; Les unités engagées au Cheylard se sont repliées sans débandade.

Les chefs départementaux A.S. et F.T.P. décident d'abandonner leur implantation au Cheylard et à Lamastre pour aller se fixer dans la région d'Antraigues jugée plus centrale et plus défendable. Ils s'y retrouvent le 10 juillet.

Le colonel *Darciel* responsable auprès de la région R1 pour les départements Loire-Drôme-Ardèche se trouvait au Cheylard depuis le premier juillet afin de clarifier les rapports entre les différents organismes. Le 8 juillet il avait notifié :

Le commandement FFI de l'Ardèche est assuré par deux membres, le commandant L (Pierre Fournier) responsable aux effectifs et le commandant René Calloud, responsable militaire. Le DMD, le commandant Vaucheret doit s'en tenir à son rôle de représentant du gouvernement provisoire de la République française, chargé de transmettre les directives reçues...

Les FTP étant absents de cette structure c'est un accord plus réaliste qui est conclu le 10 juillet.

L'Etat Major unifié est ainsi constitué avec à chaque poste un officier A.S. et un officier FTP comme adjoint.

Chef d'Etat-Major Commandant René Calloud ; adjoint, commandant *Ravel* (Auguste Ollier).

1^{er} Bureau. Effectifs : Commandant *L* Pierre Fournier ; adjoint commandant *Maxime* (Etienne Néron).

2^e Bureau. Renseignements. Ct André Bourdin (ex *Dina* du réseau F2) ; adjoint Ct *Dick* Jean Arnaud.

3^e bureau. Opérations. Capitaine Berger ; adjoint capitaine Jacob Laznick.

4^e Bureau. Intendance. Commandant Fernand Weil ; adjoint commandant Marius Peillon

En fait, un Etat Major unifié est constitué au sommet pour les décisions à prendre, mais les deux formations gardent leurs structures pour la transmission des ordres. Un Etat Major FTP s'installe à La Violle commune proche d'Antraigues. Les missions alliées parachutées s'installent dans un autre village voisin à Aizac et le CDL à Burzet.

Les premières décisions prises par l'Etat Major unifié sont inspirées par le souci d'interdire à l'ennemi la possibilité d'une opération en direction d'Antraigues comparable à celle du Cheylard. Routes et ponts sont minés sur les voies d'accès et des unités se relayent sur des positions stratégiques de défense.

Mais à partir de fin juillet, la conjoncture permet de passer à une tactique offensive. Certaines informations montrent que l'ennemi envisage de dégager ses garnisons jugées isolées et vulnérables. Privas est dans ce cas. L'Etat Major F.F.I. décide d'investir la ville préfecture, opération couronnée de succès le 12 août, grâce à une parfaite coordination entre les différentes unités engagées et à la discipline obtenue.

Libération de Privas, préfecture de l'Ardèche



Le commandant Calloud fait son entrée dans Privas libérée

Fin juillet, les F.F.I. avancent progressivement leur dispositif offensif en direction de la ville, occupant les hauteurs éloignées (Escrinet, Moulin à Vent...) et mettent en place des unités chargées d'interdire l'arrivée de forces allemandes de soutien pouvant survenir de la Haute Loire ou du Sud ardéchois.....

Début août, le commandement allemand reçoit l'ordre d'évacuation de la place et prépare le départ de ses troupes ; En gare de Privas, l'essentiel des matériels (et des produits de pillage) sont chargés par les Allemands dans les wagons d'un train, mais dans la nuit du 2 au 3 août, le viaduc d'Allissas est coupé par une énorme brèche. Ce sabotage oblige les troupes d'occupation à transborder leur cargaison dans des camions réquisitionnés.

Le commandant Calloud, chef d'Etat-Major F.F.I. et son adjoint le commandant Ravel estimant la situation favorable, fixent au 12 août un assaut sur la ville. Pour cela ils prennent des dispositions visant à coordonner et discipliner l'action des différents éléments dont ils disposent..... Deux compagnies A. S. et deux compagnies F. T. P. sont dirigées sur le secteur Soyons-La Voulté afin d'intercepter d'éventuels renforts pouvant arriver de Valence.

Dans les nuits du 10 au 11, puis du 11 au 12 les F.F.I. qui sont en position sur les hauteurs rapprochées de la ville harcèlent les troupes allemandes regroupées caserne Rampon et sur la place du Champ de mars. La garnison de Privas est alors forte de quelque 1.000 hommes. Dans la journée du 11, deux avions à croix noire lâchent plusieurs bombes dans les environs de Privas.....

En fin d'après-midi, Calloud fait adresser un ultimatum au colonel Banzek, chef de la *Kommandantur*, lui enjoignant de se rendre, dans les deux heures, avec ses hommes..... L'officier allemand ne se laisse pas impressionner ... Le matin du 12 la population s'est enfermée dans les maisons. Les rues sont désertes. Il est 11 h 30. La sirène hurle à l'alerte aérienne (un stratagème conçu par Banzek afin de faciliter son retrait de la ville. Le long convoi des véhicules allemands et des troupes à pied s'ébranle.... L'occupant quitte la cité préfectorale en direction de Chomérac.... Le convoi rejoint Valence et Tournon.

Le 12 août, à 15 h 30, quelques éléments légers F.F.I. pénètrent dans la ville. Un quart d'heure plus tard, la 7109^e compagnie F.T.P. fait son entrée à Privas par la route de Villeneuve-de-Berg, tandis qu'arrivent par la RN 104, le groupe franc Calloud, la 7112^e compagnie F.T.P. et la 36^e compagnie A.S. (Les journaux *La VI^e République* et *L'ASSAUT* publient un communiqué identique).

La Préfecture de l'Ardèche est libérée ! La population laisse exploser sa joie. (A consulter le diaporama photos Oisel dans CDrom)

- Les F.F.I. installent leur P.C. au café du Louvre. Le capitaine Alfred Arnaud promu commandant de la place, hérite des casernes abandonnées par les Allemands.
- Le Comité local de Libération (créé clandestinement depuis novembre 43) sous la présidence du Professeur Ludovic Baconnier prend possession de la mairie.
- Le Comité départemental de libération s'installe dans l'immeuble de la Mutualité qui était le siège de la *Kommandantur*.
- Le Préfet officiellement désigné pour l'Ardèche par le gouvernement d'Alger n'a pas prévue cette libération rapide et n'est pas sur les lieux. Mais l'imagination est au pouvoir... Les Résistants ardéchois disposent d'un homme audacieux, cultivé et brillant, capable d'assumer les fonctions. Jacques Meaudre de Sugny (*Loyola*) est désigné comme chargé des affaires préfectorales. En guise de "légalisation", le commissaire aux effectifs F.T.P. Etienne Néron signe un acte d'intronisation tout à fait improvisé de son nom de guerre : *Maxime* !

NOTA. - Le Préfet improvisé peut sans problème assumer le fonctionnement des services préfectoraux grâce au travail préparatoire effectué par le N.A.P. (Noyautage des Administrations Publiques) avec des fonctionnaires préfectoraux résistants sous la responsabilité de Charles Chabanne (alias *Madeleine*), qui est promu secrétaire général de préfecture (De Sugny laissera sans problème la place au Préfet désigné officiellement par le Gouvernement de la République, Robert Pissère, lors de son arrivée le 5 septembre 1944.

Robert Petit Lorraine avait réalisé son dessin prémonitoire ci-dessous évoquant la victoire des forces de liberté dès 1945 pour illustrer les vœux de nouvel an du quotidien lyonnais « La Voix du Peuple ». Cette illustration s'inspirant avec talent de l'œuvre célèbre de Delacroix montre notre Marianne républicaine, bras droit levé guidant dans sa marche en avant vers la victoire et la Liberté, le peuple de France représenté symboliquement par une femme, un ouvrier et un combattant, le mot d'ordre des Résistants étant alors **S'UNIR, TRAVAILLER, SE BATTRE**.
 (voir sur site internet AERI l'exposition thématique "De Lorraine à Robert Petit Lorraine, une œuvre résistante")
<http://museedelaresistanceenligne.org>



14 OCTOBRE 1944

"VALMY"
JOURNAL
DES F.F.I. ...

ORGANE DES F.F.I. | CIRCULAIRE : 1 FRANC 50

... EST LA
TRIBUNE
DU PEUPLE.

Organe des Forces Françaises de l'intérieur de l'Ardèche
 REDACTION-ADMINISTRATION : HOTEL DES PRINCESES - VALS-LES-BAINS



Dès les premiers jours de juin et de l'insurrection, le département de l'Ardèche est contrôlé aux deux tiers par la Résistance, mais ce n'est que le 31 août que l'arrière garde des troupes allemandes, battant retraite, quitte les frontières nord du département. Le même jour 4 compagnies F.F.I. font leur entrée à Tournon, dernière ville ardéchoise, cette fois définitivement libérée après une tentative prématurée le 24 août.

Ce même 31 août, plus au sud, près de 5.000 hommes de la Wehrmacht, en retard sur leur plan de marche, doivent se constituer prisonniers aux mains des F.F.I., à Chomérac et à Rompon.



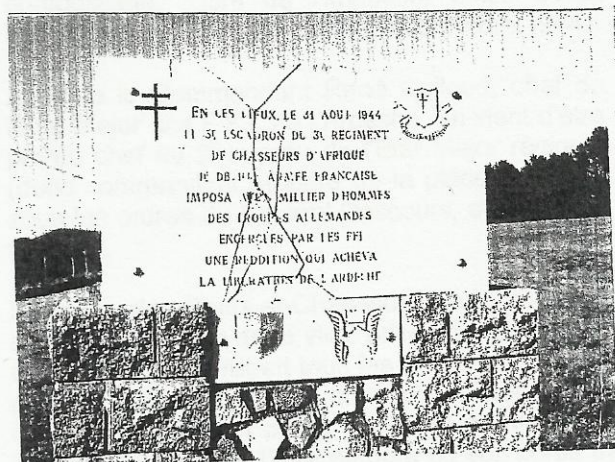
Les F.F.I. font leur entrée en bon ordre à Tournon

Le 1^{er} septembre, les premiers éléments d'une colonne de la 1^{ère} Armée Française, qui remontent la rive droite de la vallée du Rhône sans rencontrer de résistance, font à leur tour leur entrée à Tournon et poursuivent leur route vers Lyon. Le département de l'Ardèche est donc enfin entièrement libéré.

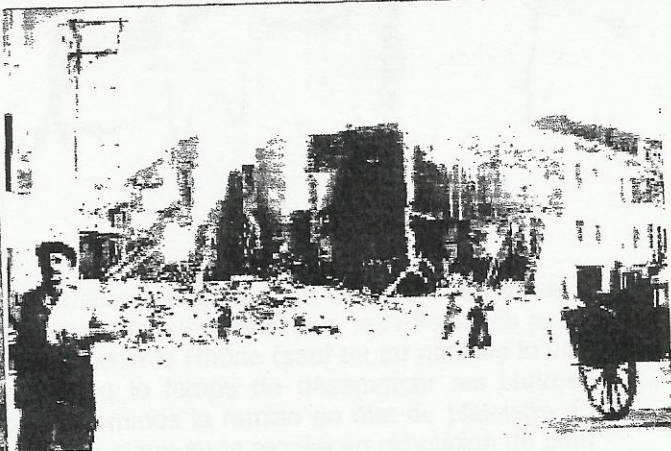
Le bilan des combats est à la fois **glorieux** et **douloureux**. Si l'on s'en rapporte aux recherches, les plus poussées, effectuées par Frédéric Ducros, à la fois comme correspondant de la Commission d'Histoire de la seconde guerre mondiale et pour son ouvrage *Montagnes Ardéchoises dans la guerre* (tome III, pages 427 à 431) :

Glorieux. Les pertes infligées à l'ennemi en Ardèche se chiffrent à 1067 tués et 7401 prisonniers, ce qui classe la Résistance ardéchoise aux toutes premières places au niveau national.

Douloureux. Sur un effectif de 7374 engagés volontaires recensés, mi août, dans les unités de l'Armée secrète ou des F.T.P. (F.F.I.) le bilan est de 477 morts au combat et de plus de 1000 blessés. Et ce bilan douloureux s'alourdit considérablement si l'on y ajoute les 266 victimes des bombardements aveugles allemands et alliés (154 morts et 2000 sinistrés lors des bombardements alliés sur Bourg-St-Andéol le 15 et 17 août 1944), les victimes de la répression par Vichy et l'occupant (85 résistants morts en déportation et la presque totalité des 2.500 déportés raciaux) plus 252 civils assassinés, femmes violées, par les nazis lors de leurs opérations répressives ou lors des derniers combats de fin août sur les routes du sud (pour la seule commune de Lavilledieu 8 habitants dont deux femmes assassinés et 100 personnes sinistrées).



Sur une stèle de souvenir à Rompon on peut lire
En ces lieux le 31 août 1944, le 5^e escadron du 3^e régiment de chasseurs d'Afrique imposa à un millier d'hommes des troupes allemandes encerclées par les F.F.I. une reddition qui acheva la libération de l'Ardèche



Un aspect des ruines au lendemain des bombardements de Bourg-St-Andéol

Discours du 18 septembre 1944

« TOUS LES SOLDATS DE FRANCE FONT PARTIE DE L'ARMÉE FRANÇAISE, »

HEBDOMADAIRE

L'ASSAUT

18 SEPTEMBRE 1944

LAQUELLE APPARTIENT A LA FRANCE, UNIE ET INDIVISIBLE. »

Gratuit aux F.T.P. | le numéro 1 franc 50

Directeur de CARLIE

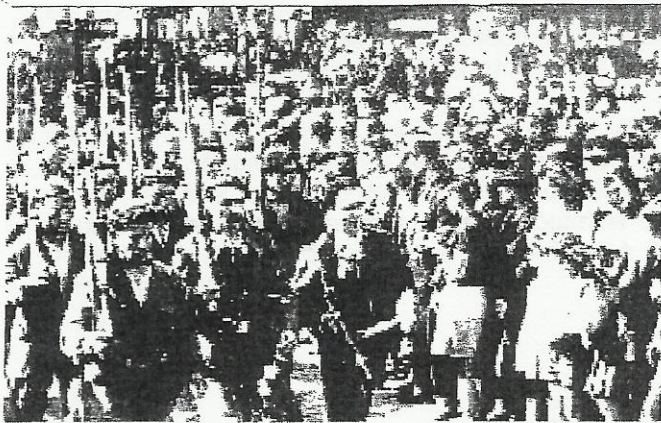
Journal des Francs-Tireurs et Partisans Français de l'Ardèche

La bataille de LYON

Tout pour l'Union
Tout pour la guerre

Trois bataillons F.T.P. de l'Ardèche sous la conduite du Commandant RAVEL, se battent pendant six jours consécutifs et défilent triomphalement dans la ville.

La France soustraite à l'ennemi le territoire de son territoire et de ses cultures. La Patrie libérée est libre. Par ce jour, sur un soldat de plus, elle a conquis un soldat.



Ci-dessus les hommes de la 7105^e compagnie du 11^e bataillon F. T. P., au milieu de la foule enthousiaste, lors de l'imposant défilé de la libération de la ville de Lyon le 5 septembre 1944.

A droite le Commandant René Calloud, chef de l'Etat Major des F.F.I. de l'Ardèche qui vient d'être promu chef du 3^e bureau de l'Etat Major régional (donc commandant militaire de la place de Lyon) sous les ordres du Colonel Descours, s'adresse à la foule.



Ingénieur des Ponts-et-Chaussées dans le civil, René Calloud, dès sa prise de fonctions réalise la situation intenable de la ville, privée de toutes communications avec l'extérieur, les Allemands ayant détruit avant leur retrait tous les ponts routiers sur la Saône et le Rhône (sauf un au nord de la ville préservé in-extrémis par un sous officier F.F.I. qui a eu le temps de désamorcer les charges d'explosifs). Calloud prend lui-même en main avec ses hommes la remise en état du platelage du Pont de l'Université. C'est entouré de son corps franc qu'il inaugure la remise en circulation du pont qualifié alors de « Pont des F.F.I. ».

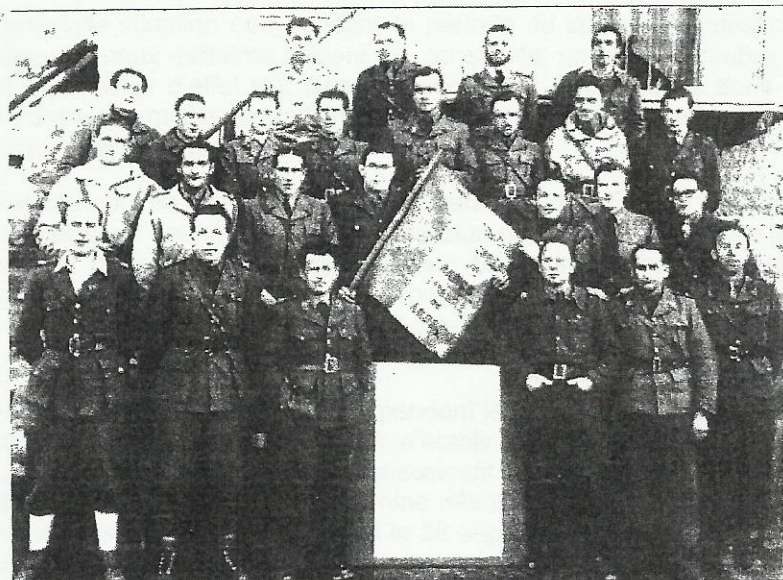
L'intégration des F.F.I. aux armées régulières et leurs combats

Un des objectifs affirmé déjà à Alger par le Général De Gaulle, chef du Gouvernement provisoire de la République Française, est de rétablir, dès la Libération, la légalité républicaine et l'autorité des institutions civiles et militaires de l'Etat. Le Conseil National de la Résistance qui a fait place dans ses rangs aux représentants des partis et des diverses sensibilités politiques, les commissaires de la république et les préfets désignés à la tête des régions et départements vont dans le même sens.

L'existence de formations paramilitaires échappant au contrôle de l'Armée française ne peut être admise. Les formations des Forces Françaises de l'Intérieur doivent se plier, progressivement, à cet impératif. Les états majors F.F.I. départementaux passent sous l'autorité des Subdivisions militaires rétablies. Les journaux publiés par les F.F.I., tel *VALMY* en Ardèche, doivent cesser leur parution en décembre 1944. Les Milices Patriotiques (une organisation paramilitaire inspirée par le Parti communiste) sont dissoutes purement et simplement le 28 octobre 1944.

C'est à titre individuel que les hommes enrôlés dans les unités F.F.I. doivent contracter un engagement volontaire pour la durée de la guerre dans l'armée française régulière. C'est la première forme envisagée pour réaliser l'amalgame des combattants de la Résistance intérieure. (Un certain nombre d'engagements individuels se manifestent jusqu'au premier trimestre 1945. La plupart des ces engagés sont rassemblés d'abord à la caserne de La Tour Maubourg à Valence, puis envoyés au stage de formation militaire de Valdahon, dans le Doubs. D'autres participent à des écoles de cadres par exemple à St-Genis-Laval (Rhône).

Cependant, une décision ministérielle du 22 août 1944 admet que des unités F.F.I. ayant une instruction militaire suffisante peuvent être conservées aux ordres de leurs chefs. Pour l'Ardèche, ceci donne lieu à la formation des bataillons dits Fauveau (issu de l'AS) et Ravel (issu des F.T.P.) tous deux affectés à la 27^e division alpine. Toutefois on ne cessera d'observer une certaine attitude de défiance, de la part des officiers de carrière, à l'égard des officiers F.F.I. sortis des rangs de la Résistance intérieure.



Les officiers du bataillon Ravel, pour la plupart des maquisards ardéchois de la première heure, photographiés ici à St-Marcelin-de-Vars sur le front des Alpes, autour de leur commandant, entourent avec fierté un drapeau républicain historique qui leur a été confié : celui des Francs Tireurs de l'Ardèche de 1870 (*Les Mobiles*, dont un monument à Privas rappelle le souvenir).

Epuration extra judiciaire et épuration légale

Le Conseil national de la Résistance en inscrivant l'**épuration** dans son programme ne pouvait ignorer cette aspiration profonde du peuple français après quatre années d'oppression par l'occupant et ses collaborateurs.

D'ailleurs avant les mesures à prendre dès la libération, la Résistance était déjà contrainte à donner des "avertissements" aux traîtres qui, séduits

par des promesses de primes, seraient tentés de dénoncer des patriotes. Dès septembre 1941, Maurice Schumann signifie à *radio Londres* que de "tels faits seraient passibles de la peine de mort, sentence exécutable avant la victoire".

Dès sa constitution en novembre 1943, le Comité Départemental de Libération soucieux d'éviter des excès possibles avait lancé un **Avis aux miliciens** qui fut largement diffusé début 1944. On pouvait lire dans cet avertissement :

.....
1° Jugés par des Conseils de guerre, vous serez exécutés dès maintenant sans pitié.

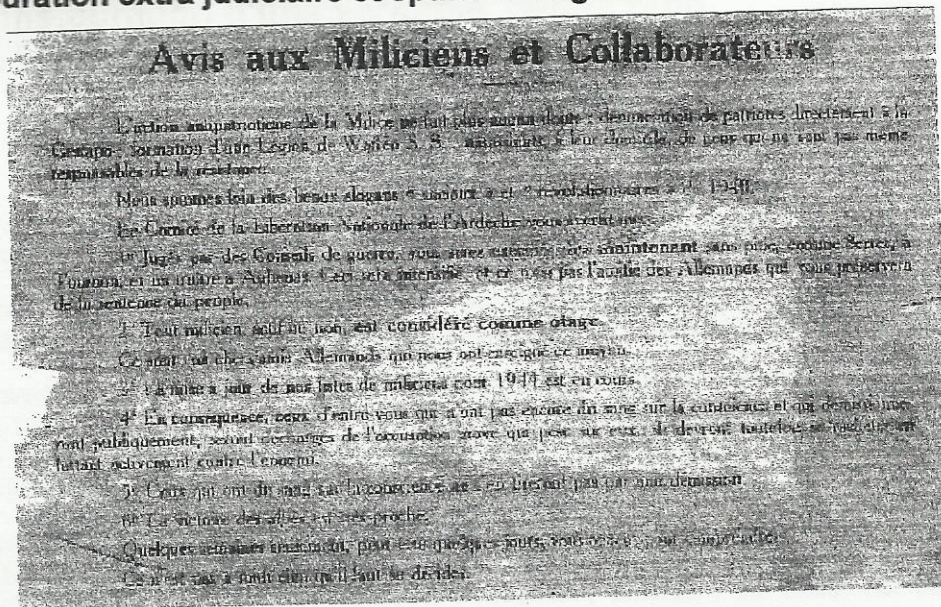
.....
4° Ceux d'entre vous qui n'ont pas encore de sang sur la conscience et qui démissionneront publiquement de la milice seront déchargés de l'accusation grave qui pèse sur eux...

Il a donc découlé d'une telle situation que pendant la période du combat clandestin, puis de la période insurrectionnelle où des tribunaux militaires avaient été constitués, un certain nombre de condamnations à la peine de mort ont été suivies d'effet (1). Ces exécutions ont été classées dans la catégorie dite de l'**épuration extra judiciaire**. Parmi ces exécutions F. Ducros a pu recenser celles de 47 miliciens capturés dans les colonnes allemandes battant retraite.

Dès la libération du département en septembre 1944, les garanties d'un Etat de Droit sont rétablies : Le cas des suspects arrêtés est soumis à une "Commission de criblage" désignée par le Préfet. Elle est présidée par un magistrat professionnel le juge Fernand Lequenne. Lorsque les charges ne sont pas suffisantes les suspects sont libérés. Les présumés coupables sont déférés devant une Cour de Justice siégeant au Tribunal de Privas jusqu'en mai 1945, puis ensuite à Nîmes. Il s'agit de la phase dite **épuration légale**.

Dans la période ultérieure dite de la "guerre froide" pendant laquelle des nostalgiques de Vichy ont relevé la tête, certaines campagnes de Presse ont tenté d'établir une légende selon laquelle les résistants ardéchois auraient fait couler des flots de sang en assassinant des centaines d'innocents. A titre d'exemple le chiffre de 292 victimes jetées dans un puits de mine désaffectée près d'Aubenas était avancé par un journal régional. En vérité lors des fouilles officielles le 28 septembre 1959, 34 squelettes seulement sont exhumés dont ceux de cinq soldats allemands.

.....
(1) Une liste de victimes de l'épuration extra-judiciaire consultable aux A.D.A. contient les noms de 210 personnes, mais on y relève les noms de deux résistants assassinés par la milice et six noms inscrits en double, ce qui réduit le total à 202 et ce chiffre concerne un certain nombre de miliciens ou de personnes étrangères au département ce qui ramène le nombre des ressortissants ardéchois à 136. Il en résulte que loin d'être féroce et sanguinaire, l'épuration extra judiciaire en Ardèche a été l'une des plus faibles en France comparée aux autres départements !



Document 15 (extraits des notices du CDrom "La Résistance en Ardèche") sur le thème :

L'instauration d'une véritable démocratie et le rétablissement du suffrage universel

Les mois qui suivent la Libération (septembre 1944 pour l'Ardèche) sont vécus comme une période de bouillonnement sur tous les plans : économique, social, politique.

Conformément au programme du Conseil National de la Résistance, la parole est rendue au peuple pour la construction d'une nouvelle République.

Le retour à la démocratie exige en priorité des élections au suffrage universel. Deux nouveautés marquent ce retour : le droit de vote accordé aux femmes et le suffrage à la proportionnelle.

Dans une période de transition, sous l'autorité du Gouvernement provisoire de la République Française présidé par le Général De Gaulle, les départements sont gérés par les Comités Départementaux de Libération et la plupart des communes par des Comités locaux de Libération. Les élections vont en premier lieu concerner ces collectivités locales.

Des élections municipales ont lieu les 29 avril et 13 mai 1945. Dans une majorité de communes les listes présentées par les Comités de Libération sont élues. L'exemple est donné au chef-lieu du département. La liste conduite par le Professeur Ludovic Bacconnier, président du C.L.L. est élue facilement à Privas.

Les élections au Conseil Général ont lieu les 23 et 30 septembre 1945. Les dirigeants des mouvements de Résistance désireux que la gestion de la nation ne leur soit pas "confisquée" ont tenté de réaliser une union représentative en Ardèche en se regroupant dans un "Front Uni de la Renaissance Française". Le F.U.R.F. soutient un candidat unique dans 21 cantons sur 35, mais ne parvient pas à enrayer la présence de partis politiques traditionnels ou nouveaux venus tel le M.R.P. dont le représentant Louis Misery est élu à Lamastre. Cependant les candidats de la Résistance sont élus en majorité. A Aubenas le président du C.D.L. Jean Beaussier est élu sans concurrent. Dans le canton de Viviers l'instituteur communiste Henri Chaze est élu sans difficulté. La nouvelle assemblée départementale sera présidée par l'élue de St-Pierre-ville Marcel Astier (voir document 2).

Sur le plan national, il ne s'agit pas seulement d'élire des députés. Il est nécessaire de donner une Constitution à la nouvelle IV^e République. C'est donc pour élire une Assemblée constituante que deux scrutins se succèdent en octobre 1945 et juin 1946, le premier projet de constitution ayant été repoussé par référendum en mai 46. Après l'adoption par référendum de la nouvelle constitution en octobre, une chambre de députés est élue en novembre 1946. Un Conseil de la République est élu en remplacement du Sénat. Il appartient aux élus des deux assemblées d'élire un Président de la République, le 16 janvier 1947. Le Général De Gaulle s'étant retiré à Colombey en janvier 1946, c'est Vincent Auriol qui est élu.

Le paysage politique sort bouleversé par rapport à l'avant-guerre. En Ardèche la poussée du Parti Communiste, auréolé par sa participation active à la Résistance, est importante. De 5 % des inscrits en 1936 il atteint 24 % en 1946 pour Roger Roucaute ex colonel F.T.P.

Le parti socialiste obtient 13,50 % pour Edouard Froment un des 80 ayant dit non à Pétain. Le MRP. s'affirme avec 14,4 % des inscrits.

La droite républicaine traditionnelle, de 36 % des inscrits en 1936 passe à 26,5 % en 1946.

Sur le Plan national, on constate l'émergence de trois principaux partis liés à la Résistance, le Parti communiste, le Parti socialiste et le Mouvement Républicain Populaire (mouvance Démocratie chrétienne).

Ces trois partis gouvernent ensemble durant deux années. C'est la période dite du "tripartisme".

22 avril 1944 à La Voulte :

1^{er} Congrès constitutif

du

Front **U**ni de la **R**enaissance Française

Ecraser le fascisme hitlérien partout

En finir avec la réaction Pétainiste

Appliquer le Programme du C. N. R.

la Citoyenne du VIVARAIS

Page des « Femmes Françaises », 4, rue de Tournon

Les Femmes au Conseil de la République

Elles sont 12 femmes au Conseil de la République qui ont voté, il y a 15 jours, pour élire le Président de la V^{ème} République :

3 M.R.P. : Simone Rollin, Anne-Marie Trinquer, Marie Cordot.
7 Communistes : Suzanne Gault, Mariette Brion, Jeanne Vig'er, Isabelle

fut nommée institutrice à Vire-de-Maroune. Son mari, instituteur à Rouen et secrétaire régional du parti communiste, arrêté à Paris en février 1942 par la Gestapo et fusillé 3 mois plus tard au Mont Valérien. Arrêtée en même temps que lui et emprisonnée à la Santé, elle sort pour assister à

M.R.P. et a établi un cahier de revendications féminines dont beaucoup ont été entendues des Assemblées politiques qu. se sont succédé. Elle fut également député à la première Constituante.

(extrait d'une page de l'hebdomadaire annonéen "Messager de la Renaissance Cévenole" n° 117, 1^{er} février 1947)

Ce document présente un double intérêt : dans la rubrique bien nommée *La Citoyenne du Vivarais*, on observe la place nouvelle occupée par les femmes dans la vie politique du pays. Elles ont désormais acquis le droit de vote et participent aux responsabilités au plus haut niveau. 12 femmes sont entrées au Conseil de la République, équivalent du Sénat actuel. En application de la nouvelle constitution, elles participent à l'élection du premier Président de la IV^e République.

En Ardèche en 1945 pour la première fois une femme élue maire de sa commune

Lors des élections municipales de 1945, de nombreuses femmes sont élues comme conseillères municipales, mais à Marcols-les-Eaux, c'est une femme qui est élue maire. Il est vrai qu'il s'agissait de Madame Marie Giraud. Cette citoyenne et résistante courageuse, femme de grande culture avait, en novembre 1943, recueilli et soigné à son domicile un aviateur britannique, unique rescapé du crash d'un avion de la R.A.F. alors qu'il survolait la montagne ardéchoise lors d'une opération de parachutage d'armes pour la Résistance qui devait avoir lieu dans la Drôme.